

CAFERUIS

Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement
et de responsabilité d'unité d'intervention sociale

Niveau 6 *

*Arrêté du 4 octobre 2016 modifiant l'arrêté du 8 juin 2004 relatif au CAFERUIS

Le métier

Le cadre et responsable d'une unité d'intervention sociale assure
l'encadrement d'une équipe et les actions
directement engagées auprès des personnes accompagnées.



Le public

Enfants, adultes, personnes âgées,
personnes en situation de handicap, de vulnérabilité
et/ou de précarité.



Champs d'intervention

Établissements et services
sanitaires, sociaux et médico-sociaux
secteur associatif, organismes de protection sociale,
fonction publique territoriale et hospitalière.



Objectifs du métier

Encadrer une équipe et les actions engagées auprès des
personnes accompagnées.

Contribuer au projet d'établissement.

Garantir le respect des droits des personnes accompagnées.

Favoriser une réflexion éthique.

Concevoir et **conduire** des projets en lien avec le projet
l'établissement ou de service.

Assurer la gestion administrative, logistique et le suivi budgétaire
d'une unité.

Assurer une communication interne et externe.

Créer des partenariats et des réseaux.

La formation à l'IRFASE

82%
Taux de réussite
au diplôme
décembre
2021

Formation sur 18 mois

3 semestres

- 400 h de formation théorique
- 420 h de formation pratique **

**Début de formation
Janvier et/ou septembre**



Statut

- Formation **professionnelle**



Inscription

Sous réserve de satisfaire
aux critères d'admission :

- **Inscription auprès de l'IRFASE** : Stagiaire de
la formation professionnelle – salarié (finan-
cement employeur / OPCO), adulte en reprise
d'études (CPF de transition, CPF ou autres),
demandeur d'emploi (nous consulter).

CODE CPF: 239669

CODE RNCP2514

**MON
COMPTE
FORMATION**

** Pour les étudiants effectuant la totalité du parcours / Allègement possible



CAFERUIS

Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement
et de responsabilité d'unité d'intervention sociale

Niveau 6 *

*Arrêté du 4 octobre 2016 modifiant l'arrêté du 8 juin 2004 relatif au CAFERUIS



Objectifs

- Apporter une formation qualifiante et professionnalisante visant à préparer au métier de cadre et de responsable d'une unité d'intervention sociale.
- Acquérir un diplôme de niveau 6.



Formation théorique

4 domaines de formation comprenant chacun
des unités de formation (UF)

Domaine de formation 1 « Piloter l'activité d'unité d'intervention sociale » (150 h) / BC 1 :

- UF1 : la conduite de l'activité
- UF2 : la personne et son entourage
- UF3 : le partenariat et le travail en réseau

Domaine de formation 2 « Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale » (100 h) / BC 2 :

- UF1 : Management
- UF2 : Gestion des ressources humaines

Domaine de formation 3 « Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale » (60 h) / BC 3 :

- UF1 : Gestion administrative et logistique
- UF2 : Gestion budgétaire

Domaine de formation 4 « Contribuer au projet d'établissement ou de service » (90 h) / BC 4 :

- UF1 : Le projet
- UF2 : L'action publique et ses transformations
- UF3 : Veille professionnelle



Formation pratique

420 heures de stage réparties
sur 1 ou 2 sites qualifiants (hors employeurs)

La formation à l'IRFASE

Tarifs
Voir les conditions
générales de vente
sur irfase.fr

✓ Prérequis pour candidater

- Justifier d'un diplôme homologué ou inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles au moins de niveau 6.
- Justifier d'un des diplômes d'auxiliaire médical de niveau 5 figurant au livre 3 de la quatrième partie du code de la santé publique et de 2 ans d'expérience professionnelle.
- Justifier d'un diplôme sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à 2 ans d'études supérieures ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au RNCP au niveau 5 et de 3 ans d'expérience professionnelle dans des fonctions d'encadrement réalisées dans le secteur social, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire.
- Si l'expérience professionnelle relève uniquement de l'encadrement fonctionnel, 6 mois consécutifs dans cette fonction sont exigés dans les 3 ans d'expérience professionnelle dans les secteurs énoncés ci-dessus.
- Justifier d'un diplôme de niveau 5 du travail social, ou niveau 4 avec 4 ans d'expérience professionnelle dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux.



Modalités d'évaluation

Chaque domaine de formation fait l'objet
d'une épreuve, pour valider un Bloc de Compétences
(BC) auquel il est rattaché.

